ÉCOLE GABRIELLE-ROY

6887 132e Rue, Surrey, C.-B., V3W 4L9
Téléphone / *Phone* : (604) 599-6688 Télécopieur / *Fax* : (604) 599-6628
Courriel : ecole_gabrielle-roy@csf.bc.ca Site Internet : www.csf.bc.ca

Direction: Claude Martin

Directions adjointes : Martine Boudreault
Jean-Philippe Schall

Politique d'acceptation au programme et au cours du diplôme du Baccalauréat International

Le but de ce document présent est d'expliquer ce qui guide notre sélection des élèves pour le Programme du diplôme et pour les cours du diplôme du Baccalauréat International.

Philosophie de base

Nous encourageons tous nos élèves à s'inscrire et à participer pleinement au programme du diplôme et nous croyons que tous les élèves motivés peuvent s'enrichir en s'y impliquant pleinement.

Nous pensons que tous nos élèves ont le droit de se lancer dans ce grand défi qu'est le programme du diplôme IB. C'est pour cela que nous avons un système de sélection simple et non-restreignant, basé uniquement sur la connaissance personnelle de l'élève et de son potentiel académique. En effet, étant inscrit dans une petite école, les élèves sont bien connus de la part des membres du personnel et administratifs. Nous avons donc la chance de bien connaître les élèves avant leur entrée au programme du diplôme. D'ailleurs, nous respectons les lois provinciales exigées par le Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique en matière d'éducation inclusive.

Dans l'ensemble, les élèves doivent se conformer aux exigences suivantes :

- ✓ Avoir démontré une implication communautaire satisfaisante en 10e année.
- ✓ Avoir maintenu une moyenne de B dans ses notes en 10e année.
- ✓ Avoir reçu l'approbation de chaque enseignant pour chaque matière.

Le processus de présentation du programme du diplôme

1. Au mois de février, le coordonnateur IB présente aux élèves de 10e année les différents cours offerts, les attentes et les exigences du programme du diplôme lors d'un cours de planification. De plus, il prend le temps de répondre aux questions des élèves.

2. Au mois de mars, les parents assistent à une présentation ou à une rencontre personnelle d'informations à propos des exigences du programme du diplôme lors de la première soirée de rencontre avec les enseignants. Le coordonnateur IB explique également les avantages de suivre un tel programme quant à la poursuite des études universitaires et collégiales des élèves.

3. L'élève, de concert avec ses parents, fera un choix provisoire à l'aide d'un formulaire où il indiquera les cours qu'il désire suivre. Pour chaque cours que l'élève désire prendre, il doit obtenir l'accord signé de l'enseignant correspondant. Ce formulaire doit être alors remis au coordonnateur pour un premier décompte avant le 15 avril.

4. Une fois la remise des formulaires par les élèves, les enseignants, le coordonnateur IB, ainsi que certains orthopédagogues et conseillères pédagogiques se concertent et détermine si les élèves désireux de compléter le programme du diplôme ou certains cours du programme seront en mesure de s'y enrichir pleinement et de réussir. Les profils d'élève sont analysés afin de déterminé quels seront les besoins éducationnels de ces élèves, les défis qu'ils pourraient rencontrés et ainsi mettre en place des mesures visant la réussite de chacun.

Pour continuer dans le programme du diplôme

Pour poursuivre au sein du programme du diplôme pour la deuxième année, un élève du diplôme doit avoir une note minimale de 3 dans chacun de ces cours, avec au moins 24 points globalement. Pour un élève inscrit à seulement quelques cours du diplôme, nous exigeons que l'élève ait un 4 pour chacun des cours pour lesquels il est inscrit.

Suivi et encadrement des élèves

- Première année du diplôme:

Après chaque bulletin formel, l'élève reçoit un commentaire de nature générale qui indique :

i. que l'élève est sur le bon chemin dans ses cours IB et atteint les exigences;
ii. que l'élève a quelques difficultés et une améliorer est souhaitable;
iii. que l'élève éprouve beaucoup de difficultés et risque de se faire retirer d'un ou de plusieurs cours IB.

Dans le troisième cas, ou après deux avertissements de type *Rapport Incomplet*, c'est-à-dire que l'élève est en échec, il y aura une réunion avec l'élève et ses parents. Au cas où son rendement académique ne s'améliore pas avant le prochain bulletin formel, l'élève sera retiré des cours du diplôme IB en question. Il sera alors transféré à un cours équivalent dans le programme de la C.-B.

- Deuxième année du diplôme:

Après chaque bulletin formel, l'élève aura une note prédite IB sur 7 dans la section *commentaire* de son bulletin. De cette façon, nous sommes en mesure de déterminer si les élèves cumulent une moyenne de 24 points ou plus.

Pour les élèves arrivant en cours d'année et les nouveaux élèves de l'école

Les nouveaux élèves qui désirent se joindre au programme du diplôme au cours de la première année doivent rencontrer les enseignants de chaque discipline. Ensemble, ils déterminent quels cours l'élève sera en mesure de réussir.